

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 16 (1928)

**Heft:** 286

  

**Artikel:** Le congrès du "Ruban blanc" : (Lausanne, 26 juillet - 2 août)

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-259476>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

fragiste modérée et raisonnable qui apportait, jusque dans les bureaux et les locaux des suffragistes constitutionnelles, le feu allumé au brasier de Mrs. Pankhurst. . . La voici à la tribune de l'Albert Hall<sup>1</sup>, l'âme du mouvement militant, entraînant son monde de toute la force de sa personnalité de chef. La voici, frêle et fanatique, faisant face à la marée d'une foule excitée et menaçante, au moment d'être arrêtée sur le seuil de la Chambre des Communes. La voici, pourchassée par la police, dans les meetings d'Hyde Park, en prison. La voici, perverse de courage et d'obstination, devenant de semaine en semaine plus fragile et plus transparente dans sa résistance à la « loi du chat et de la souris<sup>2</sup> ». La voici encore, rayonnant partout, dans la rue, dans un meeting, en prison, au tribunal de police, de cette auréole de dignité personnelle qui rendait si vulgaires les railleries de ses ennemis, et si vaines leurs attaques. . . Certes, lorsqu'elle entra aux Champs-Élysées, tous les héros combattifs et tous les saints turbulents de l'antiquité iront à sa rencontre, en mémoire de tout ce qu'elle a été durant cette décade d'avant-guerre. »

Dans quelle mesure le mouvement initié et conduit par Mrs. Pankhurst, le mouvement des « suffragettes », opposé à celui des suffragistes constitutionnelles et légales, a-t-il contribué au triomphe actuel de la cause? Cette question a souvent fait l'objet de controverses, d'un intérêt un peu académique. Dans un excellent article, le même *Woman's Leader*, qui, comme tous les journaux féministes anglais de cette semaine, est presque entièrement consacré à la mémoire de Mrs. Pankhurst, montre comment ce mouvement gênait, entravait, compliquait, combattait même les efforts des éléments modérés, faisait échouer leurs réunions, leurs démarches, attaquait leurs candidats même suffragistes, s'ils appartenaient à ce gouvernement que Mrs. Pankhurst et ses disciples poursuivaient de leur implacable rigueur. De plus, quand nombre de suffragistes des deux sexes voyaient essentiellement dans le vote des femmes une revendication de justice conforme aux principes modernes de liberté et de démocratie, le mouvement de Mrs. Pankhurst, dirigé par un *Duce* de personnalité magnétique, organisé sur des bases semi-militaires et en tout cas hiérarchiques, en vue d'une action rapide, heurtait toutes ces conceptions d'égalité spirituelle, de responsabilité individuelle, si étroitement liées pour nous avec l'idée du suffrage féminin. Et cependant, même ses adversaires d'il y a quinze ans le reconnaissent ouvertement maintenant, le mouvement militant fut indispensable. Il attira l'attention sur l'injustice dont souffraient les femmes. Il la mit en lumière. Il en fit, non pas une abstraction, une théorie, mais une réalité, parfois pittoresque et amusante, parfois infiniment désagréable, parfois même très dangereuse, mais une réalité avec laquelle il fallut compter. Et aussi il prouva à ceux qui se refusaient à le croire que des femmes *voulaient* assez fortement ce droit qu'on leur refusait pour se faire, non pas seulement les apôtres de sa revendication, mais aussi ses martyres.

... Seulement, n'oublions pas, nous suffragistes suisses, que ceci se passait en Angleterre. A chaque pays, ses mœurs. Nulle part ailleurs, sauf aux Etats-Unis, où il a été extrêmement discuté, un mouvement pareil ne s'est produit dans les pays qui ont mené la lutte pour le droit de vote des femmes. Et le dernier où il aurait chance de succès serait bien le nôtre, dont l'organisation politique, la vie politique, les coutumes politiques, la mentalité politique diffèrent si profondément de celles de l'Angleterre. C'est ce que ne comprennent pas toujours nos amies d'Outre-Manche. Erreur d'appréciation, erreur de généralisation. Sachons adapter nos méthodes d'action à la situation à laquelle nous avons à faire face. Inspirons-nous parfois, souvent, le plus souvent possible, des systèmes qui ont donné des résultats effectifs ailleurs, mais en les acclimatant à l'atmosphère de notre pays. Soyons prêtes, vigilantes, l'œil au guet, faisons voir notre drapeau, affirmons nos principes, sans opportunisme, sans crainte de ceux ou de celles aux-

quels ils peuvent déplaire, cherchons toujours l'occasion, faisons-la même naître, de parler en suffragistes, d'agir en suffragistes. . . Ne nous laissons jamais, ne perdons jamais patience, ne perdons surtout jamais confiance. Mais n'oublions pas que, devant gagner notre droit de suffrage en Suisse, c'est uniquement par des méthodes que puisse comprendre notre peuple que nous arriverons à le conquérir. E. Gd.

## Le Congrès du "Ruban blanc"

(Lausanne, 26 juillet-2 août)

Nous publions ci-après le programme provisoire détaillé de ce grand Congrès international, qui se tiendra le mois prochain sur notre sol suisse-romand, et nous sommes certaine que ce programme ne peut manquer d'intéresser toutes celles — et elles sont nombreuses parmi nos lectrices — qui sentent toujours plus la nécessité de la lutte antialcoolique. Elles pourront ainsi se rendre compte combien cette préoccupation unit à travers le monde un nombre toujours croissant de femmes. Celles-ci ont adopté, lors de la Conférence d'Edimbourg, tenue il y a trois ans, la résolution suivante:

Demander aux femmes de tous les pays:

1<sup>o</sup> d'étudier les effets de l'alcool, que la science considère comme un poison de la race;

2<sup>o</sup> de s'abstenir volontairement de toute boisson alcoolique et de collaborer à tout effort bien étudié pour limiter ou prohiber la fabrication et la vente de l'alcool;

3<sup>o</sup> de travailler à la protection du foyer, au développement de la vie pure, et à la suppression de toutes les guerres.

Le programme ci-dessous montrera comment l'Union mondiale des femmes abstinentes chrétiennes (souvent aussi appelée *Union du Ruban blanc*) et qui s'est déjà une fois réunie en Suisse, en 1903 ou 1904, à Genève, si nos souvenirs sont exacts, entend réaliser son idéal. Les membres de la Ligue suisse de Femmes abstinentes, et notamment Mme Couvreur de Budé, 5, rue du Clos, Vevey, secrétaire du Comité d'organisation, fourniront très volontiers tous les renseignements que l'on pourra leur demander.

### Jeu di 26 juillet:

31 h. 30: Service religieux à l'Aula de l'Université, sous la présidence de Miss Agnes E. Slack, secrétaire de l'Union mondiale des femmes abstinentes. Toutes les déléguées et les visiteurs y sont invités.

14 h. 30 Programmé préparé par les membres suisses et les délégués de l'Europe, sous la présidence de M<sup>lle</sup> Elisabeth Bernouilli, présidente du Comité central suisse. — Réponse à l'allocation de bienvenue de M<sup>lle</sup> Bernouilli par Miss Emilie J. Salomon, de l'Afrique du Sud, vice-présidente de l'Union mondiale. — Présentation de la délégation suisse. — Allocations des présidentes des Unions continentales d'Europe (France, Allemagne, Belgique, Autriche, Danemark, Suède, Norvège, Finlande, Italie, Esthonie, Grèce, Bulgarie, Lettonie, Lithuanie) et présentation des délégations de l'Europe continentale.

20 h.: Allocations des agentes mondiales. Pour le Brésil: Miss Flora E. Strout (Etats-Unis). Pour l'Europe: M<sup>lle</sup> Dagmar Prior (Danemark). Pour la République Argentine: Miss Hardynia K. Norville (Etats-Unis). — Discussion sur *l'enseignement antialcoolique dans les écoles*: M<sup>lle</sup> Lohmann (Allemagne); M<sup>mes</sup> Robert et Uhler (Suisse); Miss Cora Frances Stoddard (Etats-Unis); et Miss Christine I. Tinling (Angleterre).

### Vendredi 27 juillet (Journée officielle du Congrès):

10 h. 30 Ouverture officielle, à l'Aula de l'Université, sous la présidence de la présidente mondiale, Dr Anna Adams Gordon. — Discours de bienvenue de M. le Conseiller fédéral Chuard, président d'honneur du Congrès, au nom du Conseil fédéral suisse. — Message au Congrès de la présidente mondiale. — Rapports de Miss E. Slack, secrétaire, et de Mrs. Margaret C. Munns, trésorière.

14 h.: Rapports des présidentes de Sections. — Présentation des délégations de Grande-Bretagne, d'Irlande, de Terre-

<sup>1</sup> L'une des plus immenses salles de conférences de Londres.

<sup>2</sup> Surnom donné à la loi qui, permettant de relâcher les suffragettes qui faisaient la grève de la faim en prison, pour les réincarcérer dès que leur santé s'était raffermie, ressemblait en effet assez au jeu cruel d'un chat avec une souris.

Neuve, d'Islande, du Canada, des Indes, de Birmanie, de Ceylan, du Japon, de Corse, de Chine, d'Egypte, de Malaisie, de Syrie et de Palestine. — Rapport sur l'importance des restaurants sans alcool: M<sup>lle</sup> Hirzel (Suisse). — Présentation des délégations de l'Amérique du Sud, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Afrique du Sud. — Rapports sur l'utilisation non alcoolique des fruits (le nom du rapporteur sera communiqué plus tard). — Présentation des délégations des Iles Bermudes et des États-Unis.

19 h. 30: Réception familière. — Rapport sur la question de l'alcool et la Société des Nations, par le Dr R. Hercof, Lausanne. — Echos de la Convention mondiale d'Edimbourg en 1925, par Mrs. Gemmill, présidente de l'Union écossaise.

**Samedi 28 juillet:**

10 h. 30: Excursion à Montreux par bateau spécial. La journée comprendra la visite du Château de Chillon et la réception des autorités. Le lunch sera servi à l'Hôtel sans alcool *Helvetia* à Montreux.

**Dimanche 29 juillet:**

10 h.: Service spécial à la Cathédrale. Prédication française de M. le pasteur G. Secrétan. Allocutions religieuses par des membres du Congrès, en allemand et en anglais. Chœurs.

15 h. 30: Réunion à l'Eglise d'Ouchy. Service commémoratif en l'honneur de M<sup>me</sup> Joséphine Butler et en l'honneur des membres décédés du Comité exécutif de l'Union.

16 h. 15: Allocution de l'Hon. Charles Roberts (Angleterre) et d'autres orateurs.

20 h.: Séance publique, avec rapports sur les méthodes de contrôle et de prohibition du trafic des boissons alcooliques. Orateurs: Mrs. Gordon Wright (Canada); l'évêque James Gannon (Etats-Unis); M<sup>lle</sup> Sandstrom (Suède); M<sup>lle</sup> von Hertzen (Finlande); Mrs. Dr Ella A. Boole (Etats-Unis).

**Lundi 30 juillet:**

10 h.: Election des membres du Comité.

14 h.: Allocutions de visiteurs et de présidentes de groupes sur le sujet: *Comment gagner et intéresser à l'abstinence les enfants et les jeunes gens.*

20 h.: Grande séance populaire à la Salle Splendide. Discours de deux minutes chacun par les représentantes de toutes les délégations du Congrès en costume national. Chœurs.

**Mardi 31 juillet:**

10 h.: Rapports des Présidentes de Sections.

14 h.: Rapports sur la paix mondiale, la protection de l'enfance et l'égalité morale des deux sexes.

17 h.: Les organisations féminines et abstinentes de Lausanne invitent le Congrès à un thé, servi en cas de beau temps à Vidy-Plage.

20 h.: Clôture du Congrès.

**Mercredi 1<sup>er</sup> août.**

9 h. 30: Départ pour Genève par bateau spécial. — Après le lunch, une délégation visitera le Secrétariat général de la Société des Nations et entendra une allocution de Dame

Rachel Crowdy, chef de la Section sociale, sur l'œuvre de la Société des Nations en faveur des femmes et des enfants. Une autre délégation visitera le Bureau International du Travail et y entendra un rapport de M<sup>lle</sup> Mundt. — Visite de la ville: Thé offert par la Section de Genève et par la Ligue de Femmes suisses contre l'alcoolisme, dans une campagne des environs de Genève.

19 h.: Départ par bateau spécial pour Ouchy-Lausanne. Les excursionnistes verront pendant la traversée les feux allumés sur les montagnes en l'honneur de la fête nationale suisse du 1<sup>er</sup> août.

## De-ci, De-là...

### Vacances pour mères de familles.

Les mères de famille fatiguées, mais non malades, et dont les ressources sont modestes, trouveront accueil dans la « Maison de Vacances, La Rose des Alpes », Cergnat. Prix: 2 fr. 50 à 3 fr. 50. Maison ouverte du 1<sup>er</sup> juillet au 15 septembre.

Adresser les demandes à M<sup>lle</sup> Steiner, Rose des Alpes, Cergnat (Ormonts-Dessous), Vaud.

## Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

### Nouvelles des Sections.

VAUD. — C'est encore au Château d'Ouchy que l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a tenu, samedi 23 juin, son assemblée annuelle de délégués, sous la présidence de M. le Dr Maurice Muret, vice-président, remplaçant M<sup>lle</sup> Lucy Dutoit affligée d'une extinction de voix. L'Association forme un faisceau de onze groupes, avec un total de 1035 membres, le tiers environ du total de l'Association suisse, ce dont nous ne manquons pas d'être très fières. Les expériences faites durant cet exercice, dans le Grand District (Aigle), prouvent une fois encore combien ces groupes locaux, loin de constituer une dispersion de forces, sont des foyers vivants et agissants. Le rapport du Comité rend hommage au dévouement de M. le Dr Machon, membre du Comité du groupe lausannois, qui se retire après 21 ans de services dévoués, et salue les groupes nouveaux de Bex et de Lucens, signale avec satisfaction les résultats favorables au suffrage féminin de l'enquête menée par le *Paysan vaudois* parmi ses abonnés et ses lecteurs. L'Association poursuit son travail de propagande par la conférence, par la publicité, par la brochure. Cet hiver a vu se faire la quatrième et dernière collecte Leslie, qui devait rapporter 1761 fr. dans le canton de Vaud; cet argent servira à payer la participation des suffragistes à la « Saffa », à intensifier la propagande par la plume et par la parole. L'Association a pris position contre la revision de l'article 35 de la Constitution relatif aux jeux de hasard, s'intéresse à l'élaboration du nouveau Code pénal suisse, et a protesté par annonces dans les journaux contre l'exclusion des femmes de la votation du 20 mai sur l'assimilation des étrangers. Le rapport recommande aux membres la fréquentation de l'Assemblée de l'Association suisse, convoquée à Berne pour le 29 septembre prochain; il faudra élire une présidente à la place de M<sup>lle</sup> E. Gourd, le siège revenant à la Suisse allemande. — Les comptes, présentés par M<sup>lle</sup> Raccaud (Moudon), vérifiés par Vallorbe, accusent un p<sup>at</sup>it bénéfice de 25 fr. 20; il faut signaler dans les recettes un don anonyme de 500 fr., à l'occasion des vingt ans d'existence de l'Association, et le premier legs fait à la Société, 200 fr., de M<sup>me</sup> Spengler. Puis, par l'organe de M<sup>me</sup> Leutenegger, de M<sup>lle</sup> H. Zwahlen et de M<sup>me</sup> Fr. Benoit, les sections de Vevey, d'Aigle et de Lausanne ont fourni un exposé de leur activité de 1924 à 1928. Progression lente et sûre des membres à Vevey; organisation de nombreuses conférences, manifestations diverses et réussies pour la collecte Leslie, adhésion de trente membres à Aigle, et cela en dépit de la constitution des groupes de Leysin et de Bex, due à l'activité infatigable et irrésistible de M<sup>lle</sup> Zwahlen. La Section d'Aigle, au cours de ses séances, a étudié le Code civil et le Code des obligations, la loi sur la poursuite et les faillites, les lois diverses concernant la femme et l'enfant. M<sup>me</sup> Benoit a souligné le fait qu'à Lausanne dix femmes ont été élues aux tribunaux de prud'hommes et que des membres de la section vont, deux par deux, s'initier aux affaires de la ville en suivant les séances du Conseil communal, et qu'elles y trouvent un vif intérêt. M<sup>lle</sup> Zwahlen a recommandé aux membres la fréquentation du dixième cours de vacances suffragiste, qui aura lieu à Rapperswil du 16 au 21 juillet. L'Association dispose de deux bourses de 50 fr. destinées à faciliter la participation au cours à deux femmes qui seraient retenues chez elles par les frais qu'entraîne ce déplacement. — La séance s'est terminée par une vivante conférence de M. le Dr Boyen (Lausanne) sur *Jeanne d'Arc*, qui n'eut pas de peine à prouver que ce sont les vertus féminines de Jeanne, et non ses vertus guerrières, qui lui ont permis d'accomplir son extraordinaire mission.

S. B.

## MAISON DU VIEUX

Martheray, 22 LAUSANNE Téléph. : 91-06

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers encore utilisables, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu : chèque postal 11. 1353. — Cordial merci aux généreux donateurs.